



Comité social et économique du 18 février 2021

Aucune gratitude financière pour le travail collectif, merci patron !

Pendant que nos informaticiens s'arrachaient les cheveux nous étions tous, tout autant à la peine à devoir suppléer les défaillances par de multiple système D, devant faire appel à la créativité tout en conservant la cohésion qui a permis une publication quotidienne. Cela relève aussi de l'exploit. Un effort partagé qui a duré de longs jours et qui a épuisé les équipes déjà fourbues du télétravail sanitaire subi. Et ça continue

***Ouest-France* franchit la troisième place du podium du net**

D'après le cabinet Syndex, les axes du succès, sortis d'une étude américaine, sont l'accès à l'information locale, les articles gratuits et d'intérêt, les offres d'abonnements promotionnels, des thématiques précises pour une information pointue. Louis Echelard précise « *qu'une étude sera déclenchée à Ouest-France et que nous devons être sur tous les registres. Les chiffres de nos confrères sont rassurants quant à vérifier que le numérique vient bien en relais de l'érosion du papier mais ils vont à l'encontre de **notre politique qui reste pour très longtemps : papier et numérique*** ». Si le numérique se développe, c'est grâce à la notoriété du papier et l'abonnement tant sur le papier que sur le numérique est et restera notre socle de modèle économique. Il faut aussi des ventes en kiosque, des ventes directes et des accès à des contenus gratuits et nous sommes le plus en pointe sur cette association print et web. » Pourtant, l'objectif de diffusion papier est à la baisse avec 436 000 exemplaires. Pendant l'épisode de neige, 339 000 exemplaires n'ont pas pu être livrés. ***Cette victoire est collective mais la médaille de bronze sera uniquement virtuelle pour les salariés.***

De la performance du collectif

« *Les salariés seront récompensés par le système d'intéressement qui est là pour ça. Il sera à la hauteur du double voire du triple de l'année dernière* », nous répond Christine Jehanin, DRH ! La CGT ne peut que constater la mauvaise connaissance du dossier, car il n'y a vraiment pas de quoi sauter au plafond. Comme à l'accoutumée, seront le plus lésés : les salariés à temps partiels et ceux qui ont subi le chômage technique dans l'entreprise, qui ELLE fait des bénéfices. « *Les salariés sont dans une situation confortable, rétorque la DRH, il faut regarder au-delà de ce huit clos qui est pesant, le monde du travail est impacté bien autrement ailleurs !!!!* »

La CGT replace le cadre des discussions, nous sommes à Ouest-France, une entreprise qui a conforté son chiffre d'affaire malgré cette crise sanitaire, et ce grâce aux efforts de tous. Nous ne cesserons pas d'affirmer nos valeurs de solidarité !

La nouvelle application à un million d'euro

La nouveauté : l'accès aux vidéos et podcast. Objectif 450 000 téléchargements à fin juin. Un appel à en faire l'auto promo sur les réseaux sociaux des salariés a été lancé par la direction. Les salariés n'ont jamais connu un tel battage interne. Un moyen de faire de la publicité sans rien dépenser. Quelle aubaine ! **La CGT y voit carrément de la propagande.**

Partenariat, partenariat quand tu nous tiens !

« *L'heure est à la convergence* », martèle Louis Echelard. Dans le déroulement de la stratégie numérique du journal, l'invitation à nous rejoindre est lancée à d'autres médias. L'agrégateur **France Live** rassemblera des informations de presses écrites, radios et télévisions. Qui en sera ?

Droits voisins mais pas aux conditions de Google

Un accord-cadre entre l'Alliance (Syndicat des patrons de presse) et Google a été trouvé. Mais *Ouest-France*, à travers le groupe Sipa, s'est pourtant abstenu lors du vote parce que le contexte est opaque et sans critères de transparence car seul Google décidera du montant à redistribuer des contenus des différents éditeurs regroupés dans un onglet « showcase ». Et Facebook ? Pas mieux avec sa création de Facebooknews, basé sur le même principe. ***Il est venu le temps d'entamer une négociation interne sur la redistribution des droits d'auteur.***

Le nouvel outil swing pour les correspondants, qui fera le travail ?

L'obsolescence de l'outil PLEdit se transforme en une belle aubaine pour l'entreprise ! Un test sur ce nouvel outil swing allégé va démarrer à la mi-mars avec une dizaine de correspondants, dans les Côtes d'Armor, pour un déploiement au premier semestre 2021. Cet accès à Eidos leur permettra de contribuer aux publications sur le web. S'y ajoutera le format diaporama ou porte folio de 5 à 8 photos légendées « *qui passera par le chemin de production classique du SR* », annonce Christian Lerosier. Et surtout celui de la vidéo via Modjo, « *qui transiterait par le SR web. Et pas question de montage derrière à priori* ». Le son pour le moment pas prévu mais pourquoi pas ? L'outil de précotation automatique sera modifié en conséquence pour prendre en compte ces nouvelles publications web. Quel sera le tarif de ces nouveaux formats ?

Dans le monde réel ce sera bien une charge de travail supplémentaire pour le SR, ce que dénonce la CGT, tout en demandant quelles seront les organisations de travail qui en découleront sans oublier la place des secrétaires d'agence. Beaucoup de nouveaux outils, depuis quelques années déjà, qui modifient à force les conditions de travail. Il est temps de s'arrêter et de faire un point sur cette déferlante pour l'ensemble de la communauté rédactionnelle.

De déménagements en réaménagements

Déménagement de la rédaction de Vannes. Des ateliers participatifs ont pourtant été menés mais, par exemple, l'Open-Space n'est pas négociable ! Cette méthode d'échanges avec les salariés concernés ne sera pas généralisée, « *c'est une perte de temps et une perte financière* » lance le responsable bâtiment ! La démarche participative en prend un coup sévère parce qu' « *au final le salarié doit s'adapter aux changements, s'approprier les lieux* », nous précise-t-il ! Quant à la question du stationnement éloigné (donc non sécurisé pour les salariés qui sortent de nuit) et, coûteux, Christine Jehanin, la DRH, pose la problématique de l'emplacement de nos rédactions en ville ou pas ?

Salariés, n'allez pas croire que vous pourrez influencer leurs projets déjà bien ficelés. Ateliers participatifs, foutaise ! Pour l'Open-Space, la CGT a redit que cet espace de travail n'était pas la panacée et pourtant ils s'obstinent. Quant à travailler loin du centre-ville, une vieille rengaine qui éloigne les équipes du terrain d'activité, ce n'est pas la solution miracle. Nous rappelons que la santé physique et morale des salariés est de la responsabilité de l'employeur.

Déménagement de la rédaction du Mans dans les locaux du Maine Libre, la CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail) lancera une enquête dès le printemps, afin d'épauler les équipes qui ont déjà beaucoup soufferts.

Les réaménagements sur 2021 : Rénovations prévues à Concarneau, Trouville, Paris, et Saint-Brieuc un peu plus tard ou encore l'accueil de Nantes et à la Chevrolière. À Chantepie, un espace studio vidéo va voir le jour. Au service maintenance, des travaux sont programmés, enfin !

L'atelier maintenance a été laissé dans son jus depuis les années 1970, traité comme la dernière roue du carrosse, alors espérons que ces travaux seront à la hauteur des années d'attente. Tous ces réaménagements ont pour but d'amoindrir le bilan énergétique alors comment se fait-il que la direction ne soit pas en mesure de nous présenter des données fiables. Le dernier bilan carbone déposé sur le site Ouest-France date de 2014 ! Qu'en est-il de l'engagement de l'entreprise au niveau du RSE ?

Stratégie de l'entreprise et Plan de relance

Ouest-France a bien fait appel à ce plan de relance, dit Plan filière, pour bénéficier d'aides financières de l'État. La somme pour tous les journaux s'élève à 36 millions d'euros pour les départements et 114 millions pour moderniser l'outil de production.

La Filpac-CGT, partenaire social majoritaire, demande un EDEC. Sans la présentation des projets de modernisation, la CGT n'acceptera pas de laisser l'entreprise dégraisser la masse salariale dans le secteur industriel sans projet d'avenir cohérent et pérenne. S'occuper de ceux qui restent est notre priorité.

Des embauches de journalistes pour que la direction soit dans les clouds

Louis Echelard annonce 20 embauches supplémentaires sur trois ans aux 30 déjà prévus chaque année. Et si le nombre de départ augmente, ruptures conventionnelles comprises, le nombre d'embauches sera adapté. La direction parle, en outre, de renforcer ses équipes dans les rédactions locales. ***Pour la CGT, c'est juste leur redonner leur effectif minimal antérieur, c'est-à-dire deux postes bien nécessaires.***

La politique de l'alternance est réaffirmée. Tous ces jeunes collaborent à la forte transformation de l'entreprise. Pourtant seul 23 alternants sur environ 600 ont été embauchés, bien trop peu.

Il est bien plus facile de bénéficier de compétences précises, au moment du besoin, et interchangeables à chaque fois que nécessaire plutôt que de miser sur une titularisation. Cela ne démontre-t-il pas le manque de formation interne et en continu des salariés sur des métiers dits de pointe ? La CGT demande à ce que le focus rédaction soit élargi au niveau de tous les métiers qui s'y imbriquent trop souvent dans l'ombre alors qu'ils contribuent grandement au collectif de travail et ce, tout statut confondu.

Bug Eidos de février

Pourtant connu de notre prestataire Eidos, ce dysfonctionnement ne s'était produit qu'une seule fois chez un autre utilisateur. La version livrée n'avait pas insérée cette correction jugée trop anecdotique. Ce cuisant épisode a tout de même failli nous coûter une non-parution. C'est tout le problème de travailler avec des outils extérieurs sur lesquels nous n'avons aucune prise. ***La CGT interpelle la direction car l'information est arrivée à la dernière minute au niveau du secteur industriel qui en a subi les conséquences en perdant toute souplesse d'adaptation. Si un plan B existe c'est bien pour y avoir recours et la persistance de certains responsables à croire que tout va s'arranger met en danger toute la chaîne de fabrication et de distribution.***

La Cyberattaque a couté 900 000 euros,

Les assurances devraient rembourser 750 000 €. Le plan de prévention cyber sécurité sera présenté en Avril.

Notre Mutuelle en danger

La CGT s'inquiète d'apprendre qu'un projet de mutuelle groupe est à l'étude *via* le cabinet Colbert qui recevra le cahier des charges de tous les DRH. Cela doit obligatoirement passer par un accord avec les élus. Nous demandons donc à connaître le cahier des charges le plus rapidement possible. **Et nous nous opposerons à toute dégradation de notre système de santé mis en place en interne.** Rappelons que l'objectif de la mutuelle Ouest-France est de rééquilibrer les prestations-cotisations entre actifs et retraités, compte tenu de l'évolution démographique, en atteignant un rapport prestations-cotisations de 0,8 pour les actifs et de 1,2 pour les retraités. Dans cet objectif, les cotisations des retraités ont augmenté plusieurs années de suite. Pour les actifs, la mutuelle entame prudemment un mouvement de baisse, en diminuant la cotisation des salariés de 10 %, à 1,44 % au 1^{er} janvier 2021 (au lieu de 1,60 % jusqu'au 31 décembre 2020). Le taux de cotisation de l'entreprise et le forfait conjoint restent les mêmes. **Cette solidarité est fondamentale.**

Bon à savoir : RMA

Une assistance sociale et psychologique est à disposition grâce à la mutuelle. N'hésitez pas à les joindre : dix séances sont remboursées par an.

Covid et restauration du soir

Le snack de Chantepie n'est plus ouvert le soir et il n'est pas question d'une alternative sous forme de tickets restaurants. La commission restaurant se réunira début mars et rediscutera d'une réouverture ou pas car la rentabilité n'est pas au rendez-vous. À vos gamelles encore pour un certain temps, chers travailleurs du soir.

Départs en retraite et mesures sanitaires

Pas de pot ni de rassemblement possible alors l'entreprise fera un courrier avec un cadeau. Quel cadeau ?

Télétravail et écrans

Des écrans plus petits que ceux sur site (24 pouces) ont été mis à disposition des télétravailleurs à la suite des tests validés par des SR. ***La CGT s'offusque que l'entreprise passe par des tests pour doter les salariés d'un matériel moins-disant et moins cher alors que nous sommes en télétravail subi. Nous demandons combien de personnes ont fait ce test. Si l'entreprise a atteint ses objectifs financiers, c'est aussi sur le dos du personnel, preuve à l'appui, il n'y a pas de petites économies. Nous sommes bien loin des valeurs de l'entreprise qui sont enterrées une à une, en silence.***

Rappel des usages au journal

A la suite d'un changement envisagé de poste, la direction précise que si le salaire est inférieur au précédent c'est néanmoins celui-ci qui s'appliquera. ***La CGT rappelle que jamais un salarié n'a perdu son salaire malgré son changement de poste et/ou de statut. Il a été instauré un système de sifflet qui doit perdurer et nous en serons toujours garants.***

CSE, deuxième temps, ce mardi 23 février

Rupture conventionnelle

Selon Christine Jehanin, la demande doit être adressée à son N+1 puis formulée par écrit au RRH pour recevoir une réponse ou obtenir un entretien individuel afin d'expliquer la motivation de cette demande. « Pour l'entreprise c'est un engagement de dépense qui est en jeu pour les salariés qui ont beaucoup d'ancienneté ». **La CGT relève que tous les salariés doivent être considérés de la même manière ? suite à des ruptures conventionnelles pour le moins opaque, car si l'enjeu financier peut-être à lui seul un motif de refus il est question d'équité.**

Accord prépresse de 2010

La commission de suivi de cet accord sera programmée à la fin du second trimestre de cette année.

Coffre-fort numérique

247 salariés ont demandé à conserver leur bulletin de paye papier, dont 24 qui ont résiliés l'ouverture de leur coffre-fort. 1098 salariés l'ont activé. Aucune date limite pour faire marche arrière. **La CGT demande à obtenir une information détaillée et complète concernant la stratégie SIRH.**

Nouvelle « cotisation complémentaire », la grosse boulette

Ouest-France n'a pas versé les cotisations salariales depuis 2019, « nous sommes en défaut depuis deux ans » dicit Christine Jehanin. C'est pourtant bien l'entreprise qui est garante de cette collecte. Cerise sur le gâteau, il y a un impact sur les points retraite (ceux acquis depuis le 1^{er} janvier 2019). Les salariés en sont pour leur frais et devront payer cette erreur, à hauteur de **20 €** pour les plus bas salaires, de cotisation supplémentaire chaque mois, mais pour combien de temps ? **La CGT précise que cela doit passer par des échanges avec les partenaires sociaux.**

Les Aides financières liées au Covid 19 sont renvoyées à la présentation des orientations stratégiques.

Infolocales : point d'étapes et nouvelles avancées fin du second trimestre présentation, CSE en mai ou juin.

Nouvel Outil : Poplee pour la préparation et le suivi des entretiens individuels et professionnels.

Utilisation du téléphone personnel pour le travail.

Les élus CGT demandent à ce que tous les salariés qui ont dû utiliser leur téléphone personnel soient défrayés avec rétroactivité et soit désormais dotés d'un téléphone professionnel. « *Le téléphone personnel n'est pas un outil de travail acquiesce la direction, nous allons regarder cela de plus près. Il faut faire remonter les cas personnels.* » **La CGT n'y manquera pas. Cependant, quid de la protection des données ?**

Prenez soin de vous, les élu.e.s ouestmedias-com.cgt@ouest-France.fr

Rennes, le 23 février 2021